

Droit, Economie, Gestion Mention Droit privé Spécialité Droit processuel, procédures et voies d'exécution Finalité professionnelle

RNCP18762 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'étudiant diplômé du Master 2 spécialité « Droit processuel, procédures et voies d'exécution » est un spécialiste du droit judiciaire privé et des voies d'exécution

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- L'exécution forcée des décisions de justice et la mise en place des procédures conservatoires
- L'établissement d'actes de procédure
- La signification des actes
- La gestion et la négociation entre bailleur et locataire
- Le règlement des litiges entre créanciers et débiteurs et le recouvrement des créances
- Le recouvrement amiable des créances
- L'établissement d'un procès-verbal de constat
- La vente aux enchères publiques
- La rédaction analytique ou approfondie de notes ou de rapports à partir de questions juridiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées :

- Connaître le droit processuel, la procédure civile, le droit des contrats, le droit de la consommation, le droit commercial, le statut des baux d'habitation et commerciaux et leur contentieux, le droit du surendettement et du rétablissement personnel, le droit des sûretés, et le droit international et européen des procédures d'exécution
- Maîtriser la rédaction des assignations et de la signification de décisions de justice et des actes de procédure
- Maîtriser le suivi de procédures spécifiques comme la procédure d'expulsion et les procédures d'injonction de payer
- Maîtriser la mise en œuvre des principales mesures conservatoires (saisies et sûretés judiciaires), des procédures civiles d'exécution forcée (règles applicables aux saisies mobilières et à la saisie immobilière), et des procédures de distribution de deniers
- Maîtriser les techniques de prévention et de gestion de conflit
- Maîtriser le vocabulaire et les bases de données juridiques en langue anglaise et les nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées aux professions juridiques

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse,
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique,
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale,
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- Etudes d'huissier de justice
- Services contentieux ; banques, assurances, secteur du logement...
- Sociétés de recouvrement de créances
- Cabinets d'avocats

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

Les emplois directs

- clerc d'huissier de justice
- responsable de service contentieux et recouvrement
- chargé de recouvrement
- juriste de contentieux
- responsable de service juridique

Les emplois accessibles sur concours

- huissier de justice
- magistrat
- avocat

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

VAPP ou VES

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18762/>